



BONNE PRATIQUE

UN COMITÉ VILLAGEOIS DE GESTION FONCIÈRE RURALE (CVGFR) RENFORCÉ POUR BÂTIR DES RELATIONS DURABLES AVEC DES OUTILS SIMPLES

02 LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	04 CHAPITRE 2 APPROCHE : FORMER LES CVGFR COMME PILIER D'UNE SÉCURISATION FONCIÈRE DURABLE	07 CHAPITRE 3 LEÇONS APPRISSES
03 CHAPITRE 1 CONTEXTE		08 CHAPITRE 4 RECOMMANDATIONS POUR LA RÉPLICABILITÉ ET LA MISE À ÉCHELLE
	04 1 / La formation de base	09 CONCLUSION
	04 2 / Aller plus loin : un élargissement stratégique des compétences des CVGFR	

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AFOR :	Agence Foncière Rurale
CVGFR :	Comité Villageois de Gestion Foncière Rurale
GPS :	Global Positioning System (Système de Positionnement Global)
ProPFR :	Projet Promotion d'une Politique Foncière Responsable
AIA :	Audace Institut Afrique

➤ CHAPITRE 1 : CONTEXTE

Dans bien des villages de Côte d'Ivoire, la terre ne se mesure pas qu'en hectares. Elle porte la mémoire des familles, les alliances passées, les installations de migrants, et parfois... les conflits tus ou larvés. Avant même qu'un géomètre ou un agent de l'administration n'arrive, ce sont les aînés du village qui savent. Mais encore faut-il que ce savoir soit structuré, partagé et reconnu.

C'est là qu'interviennent les Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale (CVGFR). Créés par décret, ces comités constituent le relais indispensable entre les réalités coutumières du terrain et les procédures nationales de sécurisation foncière. Ils ont pour mission d'identifier les détenteurs de droits, d'appuyer les enquêtes, de valider les limites, et de tenir les registres fonciers villageois. Pourtant, dans bien des cas, la formation de base prévue ne suffit pas à assumer cette charge avec efficacité, surtout dans des contextes marqués par la diversité des acteurs, l'évolution des usages et les tensions liées à la terre.

Le programme ProPFR a donc fait un choix stratégique : renforcer la formation des CVGFR pour les professionnaliser. Ce renforcement repose sur deux axes :

- D'une part, un appui sur les fonctions de base : reconnaissance des droits, médiation, gestion des registres ;
- D'autre part, l'introduction de nouvelles compétences : contractualisation foncière (avec l'appui de l'application mobile ContraTerre) et arpentage local (grâce à la formation de jeunes villageois à l'usage du GPS portatif).

Ce choix a permis non seulement une meilleure exécution des opérations foncières, mais aussi un regain de confiance des populations envers leurs représentants locaux. Car lorsque les procédures sont claires et que les outils sont maîtrisés, la parole donnée peut enfin s'écrire et durer.



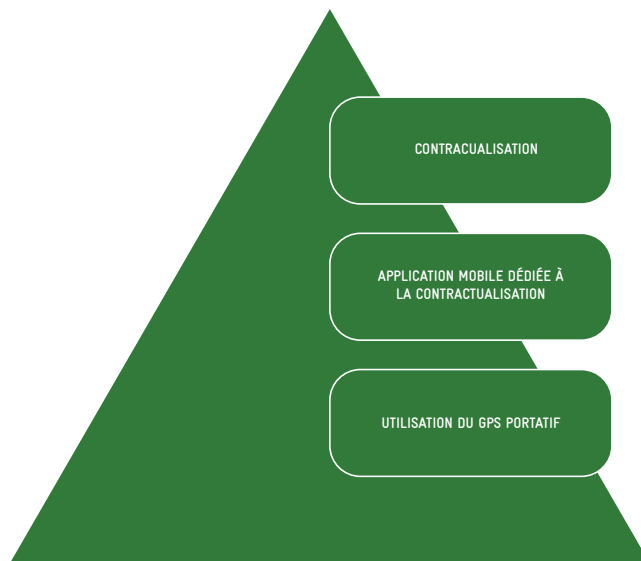
➤ CHAPITRE 2 : APPROCHE : FORMER LES CVGFR COMME PILIER D'UNE SÉCURISATION FONCIÈRE DURABLE

1. LA FORMATION DE BASE

- **Un rôle central dans la reconnaissance des droits coutumiers** : Le CVGFR est l'organe local qui identifie les propriétaires coutumiers, valide les enquêtes foncières, appuie la délimitation des parcelles et délivre les attestations de paix foncière. Il représente la mémoire foncière collective du village. Former ses membres permet d'éviter les erreurs d'interprétation et les conflits liés aux procédures foncières.
- **Un levier d'inclusion et de cohésion sociale** : La formation encourage la diversité dans la composition des comités (Chefs de village, sachants, femmes, jeunes, migrants) et renforce l'équité dans les décisions. Elle garantit une meilleure représentation sociale et favorise l'adhésion des populations.
- **Une coordination facilitée avec l'administration** : Les CVGFR bien formés comprennent les procédures (certificats fonciers, contrats fonciers) et jouent un rôle actif dans les opérations foncières. Cela fluidifie les interactions entre le village et l'État en créant un cercle vertueux.

- **Un ancrage local pour la pérennité** : Les CVGFR tiennent les registres fonciers villageois, suivent l'évolution des contrats, et assurent la continuité de la gouvernance foncière. Former ces organes, c'est ancrer durablement les outils de régulation dans les communautés.

2. ALLER PLUS LOIN : UN ÉLARGISSEMENT STRATÉGIQUE DES COMPÉTENCES DES CVGFR



Dans le cadre du ProPFR, le parti pris a été clair : faire davantage confiance aux Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale (CVGFR) en leur confiant des missions de plus en plus structurantes.

Car « c'est en forgeant qu'on devient forgeron ». En les plaçant au cœur des opérations de contractualisation et de délimitation, le programme a cherché non seulement à faciliter le processus de sécurisation foncière, mais aussi à consolider durablement la gouvernance foncière dans les villages.

Ce choix d'investissement humain et méthodologique repose sur l'idée que les CVGFR, lorsqu'ils sont bien formés et équipés, ne sont pas de simples relais : ils deviennent des acteurs capables de conduire des démarches sensibles avec rigueur, proximité et équité. C'est dans cette optique que le ProPFR a élargi le contenu de leur formation en y intégrant des volets techniques essentiels comme la contractualisation foncière, l'utilisation d'outils numériques (notamment l'application ContraTerre) et l'arpentage villageois.

- FORMATION 1 APPROFONDIE : LA CONTRACTUALISATION FONCIÈRE

L'introduction de la contractualisation au sein des CVGFR ne répond pas seulement à une exigence administrative ou juridique : c'est une réponse pragmatique à des tensions anciennes et à des besoins nouveaux. Dans de nombreux villages, les terres ont été mises à disposition de migrants selon des accords oraux passés entre familles

autochtones (tuteurs) et exploitants agricoles venus d'ailleurs. Ces arrangements informels, bien que fondés sur la confiance initiale, deviennent aujourd'hui sources d'ambiguïtés, de malentendus, voire de conflits intergénérationnels.

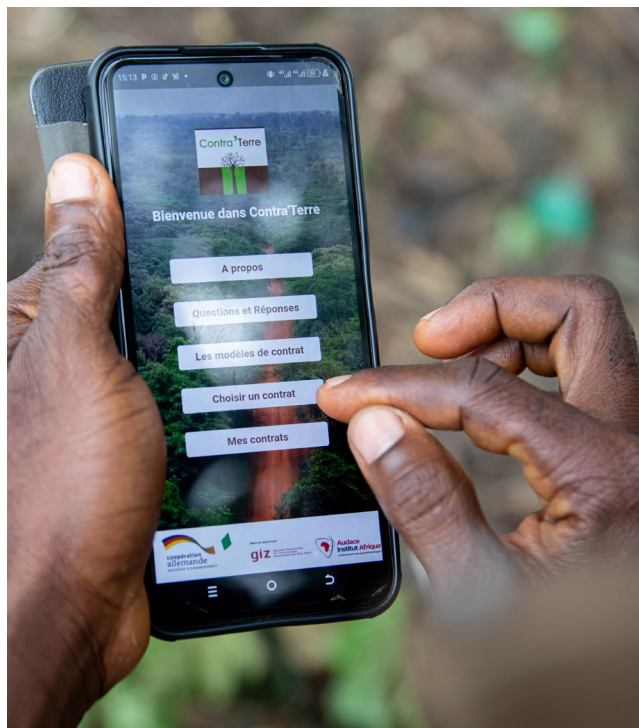
En formant les CVGFR aux modèles de contrats fonciers validés par l'AFOR, le ProPFR a permis d'instaurer une culture de la formalisation écrite respectueuse des réalités locales. Cette contractualisation contribue directement à clarifier les termes des accords, à préserver les liens sociaux entre hôtes et installés, et à éviter les contestations futures liées à la mémoire ou au changement d'interprétation des engagements initiaux.

Mais au-delà de la paix sociale, les contrats ont aussi une portée économique essentielle. Ils sécurisent les investissements agricoles des exploitants, qu'il s'agisse de planter du cacao, de l'hévéa ou d'autres cultures pérennes. Pour les propriétaires coutumiers, le contrat permet aussi de rappeler les conditions de l'installation, de définir les limites et d'encadrer la durée et les obligations mutuelles, tout en renforçant leur légitimité dans la gestion de leur patrimoine foncier.

C'est justement en raison de cette importance stratégique que, dans le cadre du programme, Audace Institut Afrique a misé sur un renforcement ciblé des capacités des CVGFR en matière de contractualisation. L'objectif est de leur permettre :

- d'expliquer clairement les modèles de contrats aux parties concernées ;
- d'accompagner leur rédaction à l'aide d'outils adaptés comme l'application ContraTerre ;
- de garantir une formalisation juste, lisible et conforme aux textes nationaux ;
- d'accompagner une transformation durable des pratiques foncières.

En maîtrisant la contractualisation, les CVGFR deviennent des acteurs clés de la régulation sociale et du développement agricole. Ce savoir-faire ancre durablement des pratiques foncières plus équilibrées, plus transparentes et mieux adaptées aux réalités contemporaines du monde rural.



- FORMATION 2 APPROFONDIE : UTILISATION DE L'APPLICATION MOBILE CONTRATERRE POUR RENFORCER LA CONTRACTUALISATION PAR LE NUMÉRIQUE DE PROXIMITÉ

Dans les zones rurales où l'écrit reste peu maîtrisé et les procédures juridiques complexes, former les membres du CVGFR, en particulier les jeunes désignés comme relais fonciers ou arpenteurs, à l'utilisation de l'application ContraTerre s'est révélé être un levier stratégique. Développée dans le cadre du ProPFR, ContraTerre est une application mobile gratuite, utilisable sans connexion internet, qui permet de renseigner facilement les contrats fonciers officiels validés par l'AFOR, grâce à des guides visuels et audio adaptés au milieu rural.

La formation de ces jeunes membres du comité, souvent déjà impliqués dans l'arpentage et la collecte des données foncières, multiplie l'impact du CVGFR : elle permet de produire des contrats de qualité, de manière autonome, rapide et conforme aux exigences nationales. Grâce à ContraTerre, plus de 4000 contrats ont été réalisés dans 33 villages pilotes, directement par ces relais locaux, sans dépendre d'opérateurs extérieurs.

En intégrant cette compétence numérique au sein même des CVGFR, le ProPFR renforce leur crédibilité, leur efficacité et leur légitimité. Cette maîtrise des outils modernes par des jeunes ancrés dans la communauté permet une contractualisation de proximité, adaptée aux besoins locaux, tout en contribuant à l'autonomie financière du comité.

- FORMATION 3 DES ARPENTEURS VILLAGEOIS :
UN LEVIER POUR UNE CONTRACTUALISATION
FONCIÈRE DE QUALITÉ



La formation et l'équipement de jeunes arpenteurs au sein des villages répond à un double enjeu : améliorer la qualité technique des contrats fonciers et ancrer durablement les compétences nécessaires à la gestion locale du foncier. Cette initiative, portée initialement par le ProPFR et désormais intégrée aux procédures nationales de l'AFOR, a démontré son efficacité à plusieurs niveaux :

- **Une réponse technique adaptée aux moyens locaux** : dans un contexte où les services de géomètres professionnels sont souvent inaccessibles pour des raisons financières et géographiques, la mobilisation de jeunes formés à l'usage de GPS portatifs permet de délimiter les parcelles de manière fiable. Les croquis avec coordonnées géographiques sont désormais joints aux contrats, réduisant ainsi les risques de litiges liés aux limites foncières.

- **Un impact direct sur la qualité de la contractualisation** : en apportant de la clarté sur les contours exacts des terrains concernés, ces jeunes arpenteurs contribuent à renforcer la valeur des contrats fonciers. Leur action facilite l'acceptation des contrats au sein des communautés, dans la mesure où elle repose sur des données objectives et partagées.
- **Une valorisation des compétences locales et de la mémoire foncière** : en arpentant le terroir villageois, ces jeunes s'approprient l'histoire des terres et contribuent à la transmission intergénérationnelle des connaissances foncières. Ils deviennent ainsi des relais essentiels de la gouvernance foncière au sein des communautés rurales.
- **Une dynamique d'insertion socio-économique** : La professionnalisation de ce nouveau métier d'arpenteur villageois ouvre des perspectives d'activités rémunératrices en zone rurale. Le service de délimitation est payé à un coût communautaire accessible, générant des revenus pour les jeunes mais aussi pour les CVGFR avec lesquels ils collaborent étroitement.

En structurant une compétence de proximité, cette mesure favorise non seulement la fiabilité des contrats, mais elle renforce aussi la cohésion sociale et la pérennité des dispositifs de sécurisation foncière.



➤ CHAPITRE 3 : LEÇONS APPRISSES

ÉTAPES ESSENTIELLES

UNE IDENTIFICATION FINE DES BESOINS DE CHAQUE VILLAGE

Avant le démarrage des formations, une analyse approfondie des réalités locales a permis de cerner les attentes, les blocages spécifiques et les niveaux de maîtrise des membres des CVGFR. Cette phase de diagnostic a été déterminante pour adapter les contenus pédagogiques et garantir la pertinence des interventions.

UNE MONTÉE EN COMPÉTENCE PROGRESSIVE ET MAÎTRISÉE

Les nouvelles missions confiées aux CVGFR (contractualisation, arpentage, outils numériques) ont été introduites par étapes, en s'appuyant d'abord sur le renforcement de leurs fonctions de base. Cette stratégie progressive a favorisé une appropriation durable et évité les effets de surcharge ou de rejet.

UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ APRÈS LA FORMATION

La présence active d'équipes de terrain après la phase de formation théorique a permis de consolider les acquis, de corriger les erreurs sur le terrain, et d'appuyer les comités dans la mise en œuvre de leurs premières opérations. Cette logique de « formation dans l'action » a joué un rôle clé dans le renforcement de leurs compétences opérationnelles.

FACTEURS DE RÉUSSITE

UN ANCRAGE COMMUNAUTAIRE FORT

La composition des CVGFR, représentative des différentes strates sociales du village (chefferie, sachants, jeunes, femmes, migrants), a renforcé leur légitimité. Leur proximité avec les réalités du terrain a permis d'instaurer un climat de confiance durable entre les comités et les communautés.

DES OUTILS SIMPLES ET ACCESSIBLES

Le recours à des supports visuels, à une application mobile intuitive fonctionnant hors connexion (ContraTerre), ainsi qu'à des GPS portatifs faciles d'usage, a permis une appropriation rapide des outils par les membres des CVGFR, quels que soient leur niveau d'instruction ou leur familiarité avec les technologies.

LA VALORISATION DES JEUNES ET L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX PROFILS

L'intégration de jeunes dynamiques dans les CVGFR a contribué à la création de compétences nouvelles au sein des villages. Lorsqu'un même acteur est formé à l'arpentage et à la contractualisation, une complémentarité naturelle se crée, ouvrant la voie à de véritables métiers locaux liés à la gestion foncière. Cette polyvalence favorise l'autonomie des villages et la professionnalisation des services.

UN APPUI INSTITUTIONNEL STRUCTURANT

Le soutien des autorités administratives, ainsi que la reconnaissance officielle des CVGFR par décret, ont consolidé leur rôle dans les opérations foncières. Cette légitimité institutionnelle a permis de renforcer leur autorité sur le terrain et de faciliter la collaboration avec les services déconcentrés de l'État.

DÉFIS ET LIMITES RENCONTRÉS

RENOUVELLEMENT PÉRIODIQUE DES MEMBRES

Le renouvellement des CVGFR, imposé par le délai légal de trois ans, a parfois entraîné une perte des compétences acquises, rendant indispensable la mise en place d'une formation continue pour garantir la pérennité des savoir-faire.

DISPARITÉS DANS LES NIVEAUX D'ENGAGEMENT

Tous les comités n'ont pas montré le même niveau de motivation ou de rigueur, en fonction des dynamiques locales ou des tensions internes.

LIMITATIONS MATÉRIELLES

Certains villages hors projet manquent encore d'équipements (GPS, Smartphone avec ContraTerre), ce qui limite leur capacité d'autonomie malgré les compétences acquises. L'approche n'est cohérente actuellement que sur les zones des projets nationaux de sécurisation foncière rurale.

➤ CHAPITRE 4 : RECOMMANDATIONS POUR LA RÉPLICABILITÉ ET LA MISE À ÉCHELLE

• RENFORCER LE TRONC COMMUN DE FORMATION EXISTANT

Consolider le tronc commun de formation des CVGFR déjà en place en l'enrichissant de modules pratiques adaptés aux réalités de terrain (contractualisation, arpentage local, outils numériques). Ce renforcement peut être assuré localement par les agents déconcentrés de l'AFOR et/ou les opérateurs fonciers actifs dans les zones de projet, afin de garantir à la fois la qualité et l'ancrage opérationnel de la formation.

• CONSTITUER UN VIVIER DE FORMATEURS COMMUNAUTAIRES

Identifier, parmi les membres les plus expérimentés des CVGFR, des profils aptes à devenir « relais-formateurs ». Une formation spécifique à la pédagogie de terrain leur permettrait de contribuer activement à la diffusion des compétences à l'échelle départementale ou régionale, tout en assurant une continuité locale.

• SOUTENIR L'ÉQUIPEMENT DE BASE DES CVGFR

Faciliter l'accès des CVGFR à un kit d'équipement minimum (téléphones/tablettes compatibles, GPS portatifs, batteries rechargeables, supports imprimés), indispensable pour la mise en œuvre efficace de leurs missions. Ce soutien peut être assuré via des subventions, des mécanismes communautaires ou un appui des partenaires institutionnels.



➤ CONCLUSION



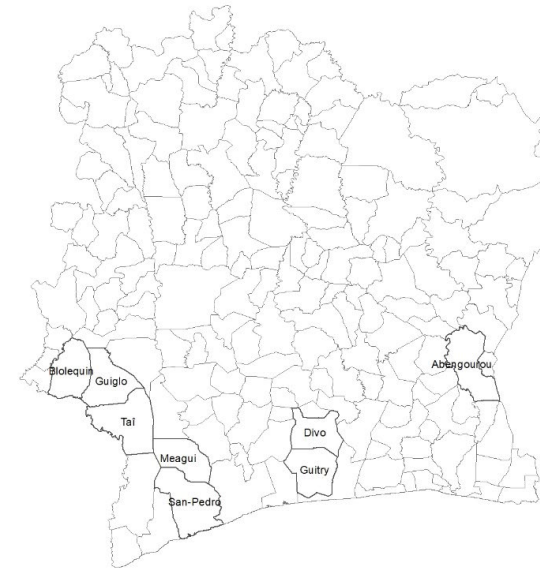
Le choix du ProPFR d'aller au-delà de la formation de base pour les CVGFR constitue un choix stratégique. En combinant gouvernance locale, outils numériques et compétences techniques, le programme a jeté les bases d'un modèle efficace, inclusif et durable de sécurisation foncière. Cette approche intégrée pourrait inspirer les programmes nationaux de sécurisation foncière rurale.



Activités menées dans le cadre du **Projet Promotion d'une Politique Foncière Responsable (ProPFR)**, financé par la Coopération allemande, mis en œuvre par GIZ GmbH.

Nous remercions nos partenaires, l'Agence Foncière Rurale (AFOR), les autorités administratives et coutumières, la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels, l'entreprise Meridia et les communautés impliquées dans le projet.

**VOTRE
BROCHURE
PREND VIE
EN VIDÉO**



ZONES D'INTERVENTION DU PROPFR

T +(225) 07 57 88 82 91

E institut@audace-afrique.org

I www.audace-afrique.org

Responsables :

Sosthène Koffi

Gisèle Dutheil

Sander Muilerman-Rodrigo

John World Ackah Miezian Bonoua

Crédits photos

AUDACE INSTITUT AFRIQUE



Mise en œuvre par

